



Photo AFP

La manifestation du 18 mars à Toulouse.

“Le chevalier de Montebourg, petit-cousin de Don Quichotte” (Les Echos, 18 mars)

Arnaud Montebourg a une nouvelle fois haussé le ton. Le rachat de SFR doit se faire par Bouygues et pas par Numericable ! La réaction de Bolloré, de Vivendi, propriétaire de SFR, ne s'est pas fait attendre. Il a décidé de vendre à Numericable.

A son tour, Fleur Pellerin, ministre de la « bureautique », a déclaré, à propos de Patrick Drahi, patron de Numericable, domicilié fiscalement en Suisse, que s'il rachetait SFR, il devrait revenir en France. M. Drahi a répondu qu'il resterait en Suisse. Ainsi va la vie... Quand un gouvernement décide de mettre en œuvre un « pacte de responsabilité » qui a pour objectif de baisser le coût du travail, de faire 30 milliards d'euros de cadeau au patronat sur les allocations familiales, de réduire de 50 milliards les dépenses publiques pour financer le patronat, quand il supprime 10 milliards d'euros de dotations aux collectivités territoriales, il n'y a aucune raison de s'étonner que le patronat considère qu'il peut faire ce qu'il veut.

Gattaz, le nouvel allié de Hollande, est en réalité celui qui donne le « la » de la politique du gouvernement. Celui-ci avait, pour tenter de faire passer la pilule de son pacte de responsabilité, parlé de « contreparties ». Gattaz a aussitôt précisé qu'il n'en était pas question. L'accord signé par le Medef avec la CFDT n'est en réalité qu'une feuille de route qui n'a d'autre motif que de détruire les acquis sociaux. Le grand compromis historique dont parlait Hollande s'est heurté au refus de la CGT et de FO de signer ce pacte anti-ouvrier. Hollande et son gouvernement en pleine crise politique se retrouvent avec le seul Medef flanqué de la CFDT. Est-il exagéré de parler d'un gouvernement au service des patrons ?

Lucien Gauthier

A “gauche” comme à droite, on s'évertue à cacher la vérité aux électeurs.

Immédiatement après les municipales, pacte de responsabilité au Parlement, rapport à Bruxelles

Yan Legoff

Dans quelques jours, le 23 mars, se déroulera le premier tour des élections municipales. Et le gouvernement, mais aussi le PCF (qui fait alliance avec le PS dans de nombreuses grandes villes), et la droite à sa manière, qui se débat dans des affrontements fratricides sur fond de scandales politico-financiers, nous racontent la même fable : ces élections sont locales et n'auraient rien à voir avec la politique du gouvernement. Tous ces responsables politiques avancent des programmes, des projets d'investissements locaux. Mais ils savent très bien — ils n'en disent rien — qu'une quinzaine de jours à peine après le deuxième tour, qui se tiendra le 30 mars, le gouvernement devra dire avec précision, devant le Parlement et à la Commission de Bruxelles, comment il compte : — d'un côté, donner 30 milliards d'euros au patronat (sous forme d'exonérations supplémentaires), — et de l'autre, couper 50 milliards d'euros, d'ici à 2017, dans le budget de l'Etat, dans ceux des collectivités locales, dans les prestations de la Sécurité sociale et dans les hôpitaux (lire également page 4). Et pendant ce temps, tous sortent des professions de foi qui promettent aux électeurs logements, piscines, écoles, bibliothèques, gel ou diminution des impôts... Alors que le gouvernement étudie, dans le cadre de son plan, la réduction de plus de 9 milliards d'euros des dotations aux collectivités locales, représentant une coupe équivalente à 22 % de la dotation de fonctionnement qu'il leur verse !

Tous sont terrorisés par le rejet qui les frappe, et par la crise politique et sociale que vont accélérer les résultats de ces élections et de celles au Parlement européen, en mai prochain.

« Crise et soupçons d'un côté, affaires de l'autre », résume avec grande inquiétude le quotidien patronal *Les Echos* (17 mars)... A moins d'une semaine du premier tour des élections municipales, la campagne se termine dans un climat délétère. Au grand dam des candidats des deux principaux partis — PS et UMP —, qui s'activent à surtout localiser le scrutin. »

L'heure de vérité : à la mi-avril

C'est vers la mi-avril c'est-à-dire deux semaines après le deuxième tour des municipales que le gouvernement demandera au Parlement un vote de confiance sur le pacte de responsabilité et qu'il transmettra à Bruxelles les éléments de son projet de budget pour l'an prochain, sous peine d'un nouvel avertissement (la France a été placée sous « surveillance renforcée » par la Commission européenne le 5 mars dernier).

“Un rythme accéléré”

Au quotidien *Les Echos* (14 mars), Jean-Marc Ayrault confirme : « Nous avons une quinzaine de jours pour boucler le pacte, et en parallèle, définir notre plan de 50 milliards d'économies — les deux vont de pair. C'est déjà un rythme accéléré. Courant avril, l'ensemble du pacte devra être présenté au Parlement et le gouvernement engagera sa responsabilité sur le texte. »

Le texte dont parle Ayrault ne sera sans doute pas un projet de loi, mais une sorte de déclaration. Les mesures précises du pacte de responsabilité et du plan de coupes budgétaires devraient être comprises dans deux textes discutés à l'automne prochain au Parlement : le projet de loi de finances (budget de l'Etat) et le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (pour ce qui concerne les exonérations de cotisations sociales au bénéfice des patrons et les « économies » dans les hôpitaux).

“Simplifier” le statut des fonctionnaires

Et à la question : « Pouvez-vous garantir la stabilité du nombre de fonctionnaires d'ici

la fin du quinquennat ? », Ayrault répond seulement que « les arbitrages ne sont pas encore rendus ». Ainsi donc, les suppressions de postes n'épargneraient plus l'Education nationale, la Justice ou la police (les autres ministères étant touchés, depuis le début du quinquennat, de la même manière que sous Sarkozy).

Dans cette situation, le 12 mars, la ministre Marylise Lebranchu a annoncé un vaste programme de « négociations » avec les fédérations syndicales de fonctionnaires, prévues pour durer de mai 2014 à mars 2015. Parmi les thèmes retenus : « Renover et simplifier l'architecture statutaire » ; « simplifier les règles et dispositifs de gestion des agents » ; « renover les grilles » ; « définir le nouveau contrat de la politique salariale ».

Un nouveau projet de loi sur la décentralisation présenté le 2 avril

Entre-temps, le gouvernement devrait présenter au Conseil des ministres du 2 avril le projet de loi sur la décentralisation annoncé par François Hollande le 14 janvier.

« Notre organisation territoriale devra être revue. Déjà en 2013, une loi a créé 13 grandes métropoles (...). Nous devons franchir une autre étape cette année, en 2014 (...). Les régions se verront confier de nouvelles responsabilités et seront même dotées d'un pouvoir réglementaire local d'adaptation (...). Les collectivités seront également incitées et invitées à se rapprocher. Les régions, d'abord (...). Ensuite, les départements, ceux qui sont situés dans les grandes aires métropolitaines, devront redéfinir leur avenir. »

Pacte de responsabilité > Cure de rigueur pour les collectivités locales Les élections municipales, une affaire purement locale ?

Un mensonge à 9 milliards d'euros



Anne Hidalgo.

Yan Legoff

Parmi bien d'autres, Anne Hidalgo, tête de liste PS-PCF à Paris, dénonce tous ceux qui veulent « nationaliser le débat » aux élections municipales. Pierre Laurent (PCF), justifie son alliance avec le parti gouvernemental : « Nous critiquons la politique gouvernementale (mais), au plan local, nous nous allions à tous ceux qui disent : il faut investir pour les services publics. » Comme si le gouvernement, avec l'appui des partis qui le soutiennent, ne s'apprêtait pas à couper 9 milliards d'euros dans le budget des collectivités locales !



Marylise Lebranchu.

140 euros par habitant, 250 euros par foyer

Neuf milliards d'euros en moins, c'est 140 euros par habitant, ou encore 250 euros par foyer fiscal, dont seraient privés, chaque année d'ici à 2017, les communes et les départements pour financer leurs services publics ou leurs investissements. A moins d'augmenter d'autant les impôts locaux !



Pierre Laurent.

Repère

La dotation générale de fonctionnement

● Principal concours financier de l'Etat aux collectivités locales, la dotation générale de fonctionnement (DGF) se montait à 41,5 milliards d'euros en 2013, répartis entre les communes et leurs groupements (57,3 %), les départements (29,5 %) et les régions (13,2 %).

● Dans les exemples présentés dans cette page, nous avons estimé que la baisse de 9 milliards d'euros par an prévue dans les dotations de l'Etat d'ici à 2017 affecterait ces collectivités au prorata de leur part de DGF, soit une coupe de 5,15 milliards au détriment des communes, de 2,66 milliards au détriment des départements, de 1,19 milliard au détriment des régions.

● Pour une collectivité donnée (une commune ou un département par exemple), nous avons estimé cette coupe au prorata du nombre d'habitants.

Nous avons estimé, à partir de quelques exemples hypothétiques, ce que représenteraient ces coupes si elles entraient en vigueur.

En Languedoc-Roussillon, les coupes avaleraient le budget de construction de tous les nouveaux lycées

Le conseil régional de Languedoc-Roussillon affirme avoir construit, en huit ans, de 2005 à 2012, cinq nouveaux lycées pour un montant global de 368 millions d'euros, soit 46 millions par an. La région compte 2,6 millions d'habitants. Une estimation rapide montre que si la DGF était réduite de 9 milliards au plan national, cela se traduirait par une baisse de 50 millions par an des dotations de l'Etat à cette région.

Dans le Val-de-Marne, la baisse représenterait le coût de trois nouveaux collèges

Département de la région parisienne, le Val-de-Marne compte 1,3 million d'habitants. Rapporté à cette population, la baisse de la dotation de l'Etat se monterait, pour ce département, à environ 60 millions d'euros par an. C'est trois fois le coût de la construction du nouveau collège d'Ivry-sur-Seine, financée par le conseil général, qui doit ouvrir ses 28 salles de classe, pour 600 élèves, à la rentrée de 2015.

Saint-Bauzille-de-Putois ne pourrait plus se permettre de financer sa nouvelle école maternelle

Petite commune de 1 700 habitants au nord de l'Hérault, Saint-Bauzille-de-Putois a construit en 2012-2013 une école maternelle de quatre classes, jouxtant l'école élémentaire.

Coût total de l'opération : 1,9 million d'euros, répartis entre la commune et la communauté de communes de 13 000 habitants dont elle est membre (44,5 %), le conseil général (45 %) et l'Etat (10,5 %).

Une telle opération serait-elle encore possible, avec la baisse annoncée des dotations de l'Etat aux communes et aux départements ?

Les ressources de Saint-Bauzille-de-Putois et de la communauté de communes diminueraient alors de 104 000 euros, et celles du département de l'Hérault de 41 millions, soit, rapporté à la population de la communauté de communes où se trouve la nouvelle école publique, 533 000 euros.

Total : 637 000 euros en moins, soit l'équivalent de 38 % de leur investissement dans la construction de l'école maternelle.

Quelle famille pourra encore payer les transports scolaires ?

Hors Ile-de-France, le coût annuel des transports scolaires est d'environ 3 milliards d'euros, dont 2 milliards à la charge des conseils généraux, soit 840 euros par an et par élève.

Une somme que les familles seraient dans l'impossibilité de payer. Or la baisse de la DGF diminuerait les ressources des départements à hauteur de 2,66 milliards d'euros !

Selon une enquête datant de 2012, les transports scolaires, de la responsabilité des départements, n'étaient encore gratuits que dans seulement 28 d'entre eux, de plus en plus de conseils généraux augmentant la participation financière des familles.

Qu'en serait-il demain ?

Rythmes scolaires : les parents paieront !

Pour faire passer sa réforme des rythmes scolaires, le gouvernement a prétendu que les communes seraient aidées, permettant que les activités qui accompagnent cette réforme soient gratuites. Cela n'a pas été le cas partout, loin de là.

Le gouvernement voulait ainsi combattre l'opposition de milliers d'élus de toutes tendances qui ont refusé d'appliquer dès la première année la réforme, de même que l'opposition de la masse des parents et des enseignants (lire page 5) qui y voient une dénationalisation de l'institution scolaire.

Mais avec cette coupe dans les ressources des communes, il est sûr que certains y trouveront un argument de poids pour faire payer les familles.

C'est le cas à Lyon, où la réforme s'appliquera à la prochaine rentrée, comme vient de l'annoncer le maire PS.

Tous les services publics locaux sont menacés

Les collectivités locales ne s'occupent pas seulement de construire des écoles ou des lycées. Elles financent aussi les cantines scolaires, de multiples aides sociales, des bibliothèques, des activités sportives et culturelles, des espaces verts, l'entretien de la voirie, la collecte des déchets...

Tous ces services, avec les personnels qui leur sont attachés, sont directement menacés.

ÉDITORIAL

Résilience

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

9 26 068 candidats — un électeur sur 49 — se présentent aux élections municipales du 23 mars. C'est un chiffre record. Tout avait été fait, pourtant, pour décourager les candidatures. Que n'a-t-on entendu ? Que les conseils municipaux ne servent plus à rien, les intercommunalités forcées et les métropoles les privant de tout pouvoir ; qu'étranglés financièrement, ils ne pourront rien faire, d'autant que le pacte de responsabilité privera les collectivités territoriales de 10 milliards d'euros supplémentaires en 2017. Tout cela est vrai. Et pourtant, en dépit des nouvelles règles (1)... les candidats sont plus nombreux que jamais. Menacée de toutes parts, la démocratie communale reste vivante dans la conscience de la population, expression concentrée des conquêtes démocratiques héritées de la Révolution française. Près d'un million de candidats, dans la majorité des cas dans des petites communes où les élus n'ont à attendre que des charges et des difficultés, et aucun avantage... La démocratie de délégation n'est pas morte : cette masse de candidats postulent à être autre chose que des instruments subsidiaires de l'austérité et de l'Union européenne.

Sur un autre plan, que s'est-il passé dans la préparation de la journée de grève interprofessionnelle et de manifestations du 18 mars ? Se saisissant de l'appel des confédérations CGT-FO et CGT et de la FSU et Solidaires, des milliers de délégués ont lancé à tous les niveaux des milliers d'appels communs, tissant la toile de l'unité des travailleurs et des organisations contre le pacte de responsabilité. Et pourtant, que ne leur avait-on dit ? Qu'on ne peut faire autrement, que l'austérité est inévitable, qu'elle s'applique dans tous les pays d'Europe, qu'il faut suivre l'exemple de la CFDT pour qui les syndicats doivent eux-mêmes remettre en cause les conquêtes de la classe ouvrière ! Cela n'a pas pris.

La résilience, dit le dictionnaire, est la « qualité de ceux qui refusent de se décourager, qui n'acceptent pas de se laisser abattre ». Résilience de la démocratie politique, résilience du mouvement ouvrier organisé et indépendant. Indépendamment de la forme exacte que prendront les événements, le 18 mars et le 23 mars (2), une force organisée et combattante a commencé de se dégager. Cela au moment même où l'Union européenne prétend instaurer l'ordre corporatiste et imposer aux organisations syndicales et aux communes de se transformer en instruments subsidiaires de l'austérité.

Il n'y a pas de démocratie politique sans défense de l'indépendance des organisations ouvrières. Il n'y a pas de démocratie politique sans défense de la libre administration communale fondée sur la démocratie de délégation.

Le gouvernement s'est fixé, pour le mois d'avril, un ordre du jour serré, marqué par la volonté de faire adopter par le Parlement le pacte de responsabilité et le dernier volet de l'acte III de la décentralisation.

La classe ouvrière et le combat démocratique ont leur propre ordre du jour, qui s'ordonne sur la nécessité de mettre ces plans en échec. Ce qui s'est exprimé au cours de ce mois de mars 2014, sur ce double plan, constitue un précieux point d'appui pour les semaines à venir.

(1) Qui obligent les candidats des petites communes à se déclarer à l'avance et à préciser une étiquette politique.

(2) Le 23 mars, l'abstention sera sans doute importante, expression du rejet de la politique du gouvernement, de l'Union européenne et des partis institutionnels frappés de décomposition.

Contre le pacte de responsabilité

FO et CGT ont appelé à la grève et à manifester dans tout le pays le 18 mars



A Paris.

Photo AFP

Le 18 mars, les confédérations FO et CGT, avec Solidaires et la FSU, appelaient à la grève et à manifester contre le pacte de responsabilité. Plus de 140 cortèges étaient annoncés dans tout le pays, de Clermont-Ferrand à Marseille, de Grenoble à Amiens, de Nice à Nantes et Saint-Nazaire, groupant des milliers de manifestants. A Paris, les agents de la Sécurité sociale, venus en nombre de tout le pays, ont ouvert la manifestation. Les discours des secrétaires généraux de leurs fédérations FO et CGT ont été particulièrement appréciés. Dans le carré de tête, il y avait les secrétaires généraux des confédérations : Jean-Claude Mailly (FO) et

Thierry Lepaon (CGT). « *Qu'est-ce que les salariés ont gagné avec le pacte ? Rien. Mais M. Gattaz a eu satisfaction* », a déclaré le premier aux journalistes. « *Il s'agit d'un pacte d'irresponsabilité en faveur d'un patronat assisté* », a dénoncé le second. « *Le gouvernement l'a décidé, le patronat l'a engendré, retrait du plan Hollande-Gattaz !* », ont scandé les manifestants à Rouen. « *Non au pacte des voleurs !* », « *Medef, PS, CFDT, empactés !* », martelaient leurs camarades à Rennes. A Grenoble, seulement la moitié des tramways et des bus circulaient. A Marseille, 344 cantines ont dû fermer du fait de la grève (pour 31 ouvertes), de même que 34 crèches. ■



Photo correspondant

Le 18 au matin, à Amiens, les lycéens bloquent l'entrée de la cité scolaire qui regroupe trois lycées (notre photo), ainsi que celles du lycée de l'Acheuléen et du lycée Michelis. Près de 400 d'entre eux ont rejoint l'après-midi les cortèges syndicaux. Ils se sont placés entre FO et la CGT, arborant des drapeaux de ces deux syndicats dans leur cortège.

... ET PENDANT CE TEMPS-LÀ



Photo DR

Et pendant ce temps-là, Laurent Berger (CFDT), en déplacement à Besançon, persiste et signe : « *Nous, on dit chiche (au pacte de responsabilité), à condition que les patrons s'engagent* ». Le patron du Medef, le même jour, se prévaut de « *l'esprit du pacte* » pour « *avancer* », avec la CFDT, « *des solutions partagées* »...

Selon le député PS Gérard Bapt, "il est temps de planifier la réduction des capacités d'hospitalisation"

La France compte le plus grand nombre de lits d'hôpitaux rapporté à la population, dénonce ce député. Mais c'est aussi le pays européen où l'espérance de vie après 65 ans est la plus élevée. Il y a peut-être un rapport entre les deux !

Nicole Bernard

Une chose est sûre : tous les appels (et il y en a beaucoup) à la grève et aux manifestations du 18 mars, ou en tout cas presque tous, condamnent le pacte de responsabilité. Un pacte de responsabilité qui a deux faces : l'allègement des cotisations patronales pour réduire le « coût du travail » et la réduction massive (50 milliards d'euros) des dépenses publiques (1). Les coupes ont déjà commencé. Le 1^{er} avril, dans quinze jours, les pensions seront bloquées. Ainsi en a décidé le gouvernement au travers de la réforme de décembre 2013, et, sans surprise, les régimes complémentaires suivent. Depuis le 1^{er} janvier, les caisses de Sécurité sociale ont interdiction d'embaucher du personnel. Qu'un(e) collègue parte à la retraite et le service ne peut plus fonctionner ! Et l'accueil des assurés ne peut plus être assuré ! Et pourtant, c'est à une toute autre échelle que le gouvernement veut s'attaquer aux dépenses sociales.

Le député PS Gérard Bapt (2) saisit le taureau par les cornes dans un « point de vue » sur l'assurance maladie confié au quotidien *Les Echos* (10 mars). Selon lui, les « *mesures de "responsabilisation" des patients ont démontré leur inefficacité* ». Parce que ces mesures étaient destinées à faire des économies ? Ah bon ? Ne nous avait-on pas expliqué au



Photo DR

Dans le plan de 50 milliards d'euros de diminution des dépenses publiques, la protection sociale est, pour le gouvernement, le "plus grand réservoir d'économies potentielles"

contraire qu'elles avaient pour seul but d'améliorer le traitement des malades ? On nous avait donc menti ? Le député Bapt va alors droit au but : « *La France est le pays qui dispose en Europe du plus grand nombre de lits d'hospitalisation rapporté à sa population* ». La France est aussi le pays (sur les vingt-sept de l'Union européenne) qui a la meilleure espérance de vie à 65 ans, pour les femmes comme pour les hommes. Il y a peut-être un rapport entre les deux ! Or, dit de député, « *le développement de la chirurgie ambulatoire (3) dimi-*

nue très rapidement le nombre de journées d'hospitalisation ». Admettons. Mais, a-t-on envie d'objecter, on ne va pas à l'hôpital uniquement pour y être opéré. On y va aussi pour d'autres soins que la chirurgie. Il y aurait trop de lits dans les hôpitaux ? Qu'en disent les médecins ? Qu'en disent les personnels qui voient tous les jours les conséquences de l'impossibilité de garder les malades le temps qu'il faudrait ? Le député Bapt, lui, annonce la couleur : « *Il est temps de planifier la réduction des capacités d'hospitalisation* », affirme-t-il. Au moins, c'est clair. L'heure n'est plus à invoquer « la qualité des soins ». C'est à la mise en œuvre directe, brutale des injonctions de l'Union européenne que le député exhorte le gouvernement. ■

(1) Ces dépenses publiques, il faut le rappeler, reposent sur trois piliers : les dépenses de l'Etat, les dépenses des collectivités territoriales et les prestations sociales qui représentent, à elles seules, plus de 50 % des dites « dépenses publiques ». On se rappelle que le gouvernement a tout de suite vu dans les prestations de la protection sociale le « plus grand réservoir d'économies potentielles » (voir *Informations ouvrières*, n° 288). (2) Gérard Bapt est l'un des rapporteurs de la loi de financement de la Sécurité sociale à l'Assemblée nationale. (3) En chirurgie ambulatoire, le patient sort de l'hôpital le jour même de son opération.

LU DANS LA PRESSE

A la veille des municipales, crises aux sommets

"Tous perdants"

(*Le Parisien*, 16 mars)

« Les scandales s'étalent, les uns après les autres, nauséux. Spectacle médiocre d'un vaudeville qui laisse aux Français cette pénible impression qu'il y a décidément quelque chose de pourri en politique. Personne n'en sort gagnant. Ni la droite ni la gauche, empêtrées l'une comme l'autre dans les affaires, les couacs, les men-songes. »

"L'appréhension de tous les partis"

(*Le Figaro*, 15-16 mars)

« Quand les "affaires" fleurissent, le citoyen se détourne des urnes. A huit jours du premier tour des municipales, la démobilisation des électeurs est la grande appréhension de tous les partis. (...) Avant le déclenchement des "affaires", la défaite du PS était annoncée. Le différentiel de mobi-

lisation était favorable à la droite (...). Aujourd'hui, nul ne peut garantir que l'électorat de droite ne va pas, lui aussi, boudier les urnes. »

Ces semaines où Hollande "joue son quinquennat"

(*Les Echos*, 18 mars)

« Le chef de l'Etat entre dans une période à très hauts risques politiques. »

Le pacte de responsabilité et le plan d'économies suivront les municipales.

C'est un ministre proche du président qui s'amuse : « *En avril, ne te découvre pas d'un fil* ». C'est un autre poids lourd du gouvernement qui s'inquiète : « *Quand les arbitrages vont tomber, ça va être la liste des courses !* » Le temps passe et la pression monte au sein de l'exécutif. Pour François Hollande, c'est peu dire que les cinq prochaines semaines sont à très hauts risques. Les élections municipales, dont le premier tour se déroule dimanche, la définition précise du pacte de res-

ponsabilité, l'annonce des 50 milliards d'euros d'économies promis sur trois ans, l'issue des assises de la fiscalité, le projet de loi de décentralisation : le programme, qui se soldera dans la deuxième quinzaine d'avril par l'engagement de la responsabilité du gouvernement devant le Parlement, est chargé. A tel point que beaucoup jugent en privé, au sommet de l'Etat, que le président « *joue son quinquennat* ». (...)

Le chantier des économies apparaît, pour l'heure, nettement plus vaporeux. Et beaucoup plus explosif. Car cet effort sans précédent, qui devra figurer dans le budget triennal 2015-2017 attendu pour la mi-avril, ne se fera pas sans perdants, même si le gouvernement jure qu'« *il n'y aura pas de suppression de prestations* ». Appelés à proposer des sources d'économies, les ministres ont souvent fait preuve d'ingéniosité pour... freiner des quatre fers. « *On explique tous qu'on ne peut pas y arriver. Avec des notes pour bien montrer qu'on est déjà au taquet* », raconte l'un d'eux. ■

Réforme des rythmes scolaires : un refus croissant

Vienne

Le conseil départemental de l'Éducation nationale se prononce contre la nouvelle organisation du temps scolaire

Le conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) s'est prononcé, le 18 février dernier, contre la nouvelle organisation du temps scolaire découlant de l'application du décret Peillon sur les rythmes scolaires. C'est ce qu'indique dans un communiqué la section départementale de la FNEC FP-FO : « C'est un cinglant désaveu des nouveaux rythmes scolaires imposés par le décret Peillon. Le vote au CDEN sur l'organisation du temps scolaire des écoles de la Vienne a réuni une majorité des votes contre, démontrant que l'affaire est loin d'être terminée. » FO précise qu'elle « a demandé le retrait du décret, les représentants du SNUipp-FSU/CGT ont demandé sa réécriture, et "des délais supplémentaires là où l'intérêt de l'enfant n'a pas prévalu". Le Dase

(directeur académique des services de l'Éducation nationale — NDLR),

se présentant lui-même comme un ancien responsable FCPE, a exercé de vaines pressions sur les représentants de la FCPE, en expliquant qu'un vote contre, une abstention, ou un refus de prendre part au vote de la part de la FCPE serait un désaveu de la politique menée par le ministre en faveur de "l'intérêt des élèves" ». « Rien n'y a fait, poursuit le syndicat : rendant compte de l'opposition d'une majorité de parents d'élèves et d'enseignants à cette réforme, le vote est un véritable camouflet pour le Dase et le ministre. Ce vote témoigne du rejet grandissant par les enseignants et les parents d'élèves de cette réforme imposée d'en haut, et visant, sans le dire, à territorialiser l'école et à faire éclater le cadre national de l'école publique. »

Le communiqué précise que trois communes de la Vienne, comptabilisant six écoles, ont à ce jour fait savoir qu'elles ne comptaient pas présenter de projet d'organisation du temps scolaire. « Le recteur doit respecter le vote du CDEN. Le ministre doit entendre le rejet qui s'exprime contre son décret. Il doit le retirer », conclut le syndicat.

Refus de prendre part au vote :
1 (FCPE). Abstentions : 5 (FCPE).
Vote pour : 6 voix (dont associations, PEEP et SE-UNSA).
Vote contre : 7 (FO, FSU, CGT).



Rythmes scolaires, "refondation" du statut des enseignants : le ministre Peillon, qui doit faire face à une crise de son cabinet, voit sa politique rejetée massivement tant par les parents et les enseignants que par les élus.

Les projets de décrets de "refondation" du statut des enseignants à l'ordre du jour du comité technique ministériel du 27 mars

Laurence Fayard

Le 12 mars, le ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, a confirmé qu'il inscrivait à l'ordre du jour du comité technique ministériel du 27 mars ses projets de décrets de « refondation » des statuts des enseignants du secondaire.

Conséquence : les décrets de 1950 qui définissaient, jusqu'à présent, les obligations de services des enseignants du secondaire en maxima hebdomadaires d'heures d'enseignement dans leur discipline seraient abrogés. C'est tout le cadre national des statuts et de l'école qui est menacé.

Le projet qui sera soumis au comité technique ministériel est celui que le ministre avait rendu public le 12 février dernier.

— L'horaire hebdomadaire défini exclusivement en heures de cours disparaît au profit d'un volume indéterminé de missions annualisées dans le cadre des 1 607 heures annuelles du décret Sapin de 2000. Il n'est plus fait référence à des enseignements liés à une discipline, mais à « toutes les formes d'intervention pédagogiques ». Le projet vise ainsi

à accélérer le démantèlement des programmes nationaux d'enseignement et des diplômes nationaux (baccalauréat notamment) liés à des heures de cours par discipline.

— Dans la continuité de la loi de refondation de l'école, il renforce l'autonomie des établissements, renvoyant à une définition locale des missions. En effet, il stipule que les nouvelles missions des enseignants feront l'objet d'une concertation locale.

— Il vise à réduire la dépense publique inscrite dans le pacte de responsabilité Hollande-Gattaz, en supprimant la quasi-totalité des heures de décharge de service, en diminuant ainsi les rémunérations de nombreux professeurs.

Il y substitue des indemnités attribuées localement, à la tête du client, et sur la base d'une lettre de mission individuelle.

Et au même moment, préparant le « programme de stabilité » qu'il remettra en avril à la Commission européenne, le gouvernement compte « revenir sur sa promesse de créer 60 000 postes dans l'Éducation pour réaliser les 50 milliards d'euros d'économies promis » (Les Echos, 12 mars) et confirme le blocage des

Sarthe

“La réforme Peillon, c'est la mort de l'école publique”

Maître de Ségrie, Francis Lépinette, par ailleurs directeur d'école à Saint-Aubin-du-Loquenay, s'oppose à l'application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée scolaire 2014 avec une vingtaine de ses confrères du département.

« Le décret Peillon n'est pas du tout applicable et nous sommes vingt maires sarthois à ne pas vouloir le mettre en place », explique l'élu. « C'est l'inverse de ce qu'on a appris à l'école : qu'elle était gratuite, laïque et obligatoire. On peut faire payer les activités, on peut choisir les activités, même de l'enseignement religieux, et les enfants sont libres d'y participer ou pas. »



Photo AFP

Francis Lépinette précise que « les vingt communes concernées par le mouvement sont de petites communes rurales, et ce n'est pas étonnant : cette réforme, c'est une ségrégation envers les territoires ruraux et les villes pauvres. C'est la honte de la République, la mort de l'école publique. Avec le soutien des habitants, nous avons donc décidé de ne pas envoyer de proposition d'aménagement des rythmes et de ne rien mettre au budget » (citations extraites du Maine Libre, 5 février 2014).

Vingt communes de la Sarthe ont décidé de ne pas envoyer de proposition d'aménagement des rythmes scolaires.

Creuse

Soixante-sept maires du département continuent de s'opposer à la mise en place de la réforme

Soixante-sept maires de la Creuse continuent de s'opposer à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014. Ces maires sont pourtant soumis à de multiples pressions de la part de la directrice d'académie ou du préfet. Ayant refusé d'élaborer un projet éducatif territorial et de remettre une nouvelle organisation du temps scolaire à la direction académique, ils déplorent les tentatives de celle-ci

et de la préfecture de les « court-circuiter » en s'adressant aux intercommunalités et en laissant « sous-entendre des fermetures de classes ». A Magnat-L'Étrange, élus, enseignants et parents d'élèves sont unanimes contre la mise en place de la réforme. Le maire de la commune, également directeur d'école, explique que le montant global de la réforme pour la Creuse avoisinerait les 5 millions d'euros, alors que « les cours ne sont actuellement pas assurés chaque

jour dans plus d'une dizaine de classes dans 10 à 20 écoles », faute de remplaçants. Selon lui, « on pourrait faire largement mieux, en recrutant des dizaines d'enseignants, en remettant des Rased (1), en envoyant les enseignants en formation... » (citations tirées de La Montagne, 14 février 2014).

(1) Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté.

LE CHIFFRE

7 millions

C'est, en euros, le coût annuel de l'application de la réforme des rythmes scolaires à Lyon, tel qu'il a été évalué par les services municipaux du sénateur-maire PS, Gérard Collomb (1) ! Celui-ci ne cache pas qu'il compte faire « participer » financièrement les familles. Ne s'agit-il pas de faire payer aux travailleurs les 10 milliards d'euros de coupes dans les dotations aux collectivités décidées par le gouvernement dans le cadre du pacte de responsabilité ?

(1) Leprogres.fr, 19 février.

En bref

“La guerre est déclarée au cabinet de Vincent Peillon”

Selon L'Express (3 mars 2014), le directeur de l'enseignement scolaire, Jean-Paul Delahaye, et le directeur de cabinet du ministre, Alexandre Sine, se déchirent par mails interposés. « Une guerre ouverte qui risque de compliquer le fonctionnement du ministère », souligne l'hebdomadaire.

Cette guerre ouverte n'est sans doute pas sans rapport avec la mobilisation des enseignants avec leurs syndicats contre la réforme des rythmes scolaires et avec le refus par des milliers d'élus de la mettre en place à la rentrée 2014.

Elle accélère la crise de décomposition des institutions de la V^e République, dans une situation où la politique du gouvernement Hollande-Ayrault est massivement rejetée.

Ainsi, « alors que le ministre de l'Éducation, tête de liste aux élections européennes dans le Sud-Est, est régulièrement donné partant, ses plus proches collaborateurs, à couteaux tirés, cherchent une porte de sortie. Alexandre Sine devrait rejoindre son corps d'origine, l'Inspection des finances, et Jean-Paul Delahaye a d'ores et déjà annoncé son intention de quitter son poste », conclut L'Express. **L. F. ■**

Télécoms > Rachat de SFR

“Le big bang ne fait que commencer !”

(“Les Echos”, 17 mars 2014)



Photo DR

Il y a quelques semaines, le groupe Vivendi a décidé de vendre SFR, sa filiale de téléphonie mobile. Bouygues Telecom et Numericable, de la holding Altice (1), ont chacun déposé leur offre d'achat.

C'est Numericable qui a été retenu pour des « discussions exclusives pendant trois semaines ».

A ce terme, Vivendi examinera « les suites à donner et s'il doit (...) mettre un terme aux autres options envisagées ». Rien n'est donc définitif (2), d'autant que le ministre Montebourg, dont Numericable n'était pas l'option, considère que « le rapprochement SFR-Numericable n'est pas acquis », notamment au prétexte (3) qu'il ne doit pas y avoir « d'emplois perdus, de plan de licenciements, de plan de départs volontaires, de plan social ».

Mazette ! Comment le ministre compte-t-il faire, lui qui osait déclarer le 10 décembre dernier, sur RTL, qu'« il est normal qu'il y ait de la concurrence... » ? En abrogeant les directives européennes dont le cœur est la concurrence destructrice ? En revenant au service public, privatisé avec l'ouverture en 1997 du capital de France Télécom ?

SFR a supprimé 1 100 postes en 2013, Bouygues Telecom en ayant supprimé 556 fin 2012. Orange n'est pas en reste avec 4 000 emplois perdus en 2013 et 8 000 à venir en 2014 et 2015. Tels sont les méfaits de la privatisation mise en œuvre par tous les gouvernements. Cette affaire illustre la réalité des télécommunications aujourd'hui : un champ de bataille où s'affrontent les opérateurs privés afin de distribuer aux actionnaires des groupes financiers les meilleurs dividendes possibles, les victimes étant les salariés, les fonctionnaires, les usagers.

C'est Vivendi qui explique : l'offre de Numericable « est la plus pertinente pour les actionnaires... ». Dans la concurrence acharnée qu'ils se livrent, les opérateurs, au premier rang desquels SFR et Bouygues Telecom, sont les plus en difficulté, en particulier depuis l'arrivée de Free.

Pour faire remonter son cours en Bourse, plombé par les pertes enregistrées et à venir de SFR, dès 2013, le groupe Vivendi pensait à se scinder en un pôle médias d'un côté (Canal +, Universal Music Group, GVT), SFR de l'autre. Poussant cette logique à son terme, Vivendi a décidé de vendre SFR « aux enchères », pour, à terme, se recentrer ailleurs. Il ne s'agit de rien d'autre !

Première offre d'Altice : 10,9 milliards d'euros en cash et 32 % du nouvel ensemble pour Vivendi.

Première offre faite par Bouygues : 10,5 milliards d'euros en cash et 46 % du nouvel ensemble pour Vivendi.

Seconde offre faite par Bouygues : 11,3 milliards et 43 %.

Seconde offre d'Altice : 11,75 milliards et toujours 32 %. Pour être complet, même si le ministre, les P-DG d'Orange, Bouygues, Free, rechignent au chemin qu'impose la décision de Vivendi, il n'empêche, il concourt à leur souhait commun avec la Commission européenne d'une « concentration des acteurs (150 opérateurs européens — NDLR) pour obtenir des groupes transnationaux (privés — NDLR) capables de rivaliser avec leurs rivaux non européens » (Le Figaro, 15 septembre 2013). Ces rivaux sont notamment les américains Verizon, ATT, le mexicain America Movil, des prétendants tels le hongkongais Hutchison Whampoa... La finalité étant de constituer en 2015 un « marché unique des télécommunications ».

La question, c'est bien de revenir à une logique de service public dans les télécoms, de rompre avec la politique destructrice de l'Union européenne, ce qui signifie, tout de suite s'unir sur l'exigence : aucun licenciement, aucune suppression d'emploi.

Dominique LEGRAND ■

(1) Altice, groupe multinational de droit luxembourgeois, comprend des câblo-opérateurs, opérateurs et entreprises de télécoms. Il achètera SFR via un Leveraged Buy Out (LBO) : on achète en s'endettant et on rembourse sur les futurs bénéfices. Les plus grandes banques françaises et internationales se sont portées garantes. Le patron de Numericable a savouré sa victoire dans les bureaux de Morgan Stanley, à Paris, dixit les Echos (17 mars).

(2) En cas d'échec de l'opération Numericable, le président de la Caisse des dépôts s'est d'ores et déjà déclaré prêt à « accompagner en capital » un éventuel rapprochement entre Vivendi, SFR et Bouygues. Si Numericable est confirmé, on parle déjà d'une « voie de secours » qui serait un mariage « Bouygues Telecom-Free ». Rappelons que Bouygues avait assorti son rachat de SFR de la vente de son réseau (incluant la 4G) à Free au prix bradé de 1,8 milliard d'euros.

(3) Prétexte en effet, car derrière les annonces sur le maintien des emplois qui ne trompent personne, le plan à très haut débit (THD) du gouvernement pourrait s'en ressentir, d'où la colère de Montebourg. En effet, ce plan de privatisation du THD doit se réaliser en lieu et place de l'égalité d'accès au THD conditionné par le monopole d'Etat (lire Informations ouvrières, n° 282, page 4). Nous y reviendrons.

Centre de tri de Paris-Charolais-PLM

Les postiers en grève avec leurs organisations exigent le retrait du projet de restructuration

Que se passe-t-il au centre de tri postal à Paris-12 ?

Dans un premier temps, la direction nous a annoncé la fermeture du centre de tri du PLM-Charolais, pour nous affirmer ensuite qu'il ne s'agissait pas d'une fermeture mais « seulement » d'un transfert d'activité au port autonome de Bonneuil-sur-Marne (Val-de-Marne). Cent soixante-seize postiers sont concernés par ce projet. Les postiers ne sont pas crédules. Ils sont inquiets pour eux et leurs enfants, car en dix ans, La Poste a supprimé 90 000 postes de travail, et les restructurations se multiplient. C'est dans ce contexte que l'unité des sections syndicales CGT-FO, CGT, SUD s'est réalisée, pour exiger le retrait du projet. Dans les assemblées de service, la discussion s'est poursuivie concernant cette exigence. Pour certains, le mieux était d'ouvrir des négociations sur les primes. Pour d'autres, aucune négociation n'était possible en l'absence d'informations quant au maintien de nos régimes de travail, horaires et acquis puisqu'il s'agit d'un transfert. Après plusieurs assemblées dans l'unité sur cette exigence, la direction du centre a présenté une version dite « zéro » qui, sans entrer dans le détail, institue des fins de service à 3 h 30 le matin cinq nuits par semaine, trois samedis sur quatre travaillés et l'auto-compensation du travail le dimanche pour tous les services.



Peux-tu nous expliquer ce qu'est "l'auto-compensation" du dimanche ?
C'est un moyen de faire disparaître la notion de compensation et le principe du volontariat. Le danger risque de se présenter dans le privé avec la remise en cause du maintien de l'interdiction du travail du dimanche. La Poste anticipe, dans le cadre de la privatisation, le fait d'imposer le travail du dimanche sans compensation.

Quelle a été la réaction des collègues ?
Pour les postiers, cette version est apparue comme une provocation. Ils ont exigé son retrait immédiat. Devant le refus de la direction d'ouvrir des négociations sur leurs revendications, soit : le retrait de la version zéro et le maintien de leurs régimes de travail, horaires et acquis, le 10 mars à 21 heures, l'assemblée du service des personnels de nuit a décidé de

débrayer et de convoquer pour le lendemain l'assemblée générale de tous les services. La direction n'a pas voulu retirer sa version zéro, mais a laissé entendre que des négociations pouvaient s'établir dans ce cadre.

Qu'ont fait les syndicats ?

Les syndicats unis avec le personnel ont décidé de rester sur le terrain des revendications.

Mais si certains ont déposé des préavis de grève pour le 18 mars sur les revendications : « Non au pacte de responsabilité, maintien des régimes de travail, horaires et acquis, retrait du projet de fermeture », d'autres n'ont pas déposé de préavis ou l'ont fait sur des revendications strictement locales.

Et maintenant ?

La direction entretient le flou et la confusion la plus totale. Mais dans une assemblée générale qui s'est tenue vendredi 14 mars, une discussion s'est engagée pour prendre contact avec les postiers et leurs sections syndicales au centre de tri de Sénart (Seine-et-Marne), car des bruits circulent sur le fait que l'activité de ce centre, qui a la même direction que nous, rejoindrait ce nouveau site où il ne serait prévu que 180 postes de travail. Les postiers ne sont pas prêts à se laisser faire.

SNCF

Témoignage d'un contrôleur SNCF à propos du 3117

Dans de nombreux trains, une information est affichée avec le numéro de téléphone 3117, numéro d'assistance pour les usagers à bord des trains. Ce nouveau numéro est présenté comme le moyen, en cas de danger, de malaise, d'appeler les secours. Nous avons demandé à un contrôleur de la SNCF ce qu'il en était.

"Avec la généralisation du 3117, ce qui est derrière, serait la disparition des contrôleurs. D'ores et déjà, la SNCF tente une expérimentation sur la ligne Paris-Beauvais. A partir du 1er juillet, il n'y aura plus de contrôleurs. L'argument est clair, il s'agit de faire des économies.

Le conseil régional de Picardie, partenaire de la SNCF, lui demande de faire des économies. La SNCF les fait sur le dos des personnels.

QUELLES EN SERONT LES CONSÉQUENCES ?

Un contrôleur ne se contente pas de contrôler les billets. Il peut être amené à intervenir dans de nombreux cas : incendie à bord, instabilité en ligne d'un wagon qui exige d'arrêter le train, un choc anormal en queue de train que le conducteur en tête de train ne peut ressentir, une vitre qui éclate qui nécessite de faire quitter les usagers du wagon, des problèmes d'insécurité, un



voyageur malade, l'organisation de la continuité du voyage en cas de retard pour les correspondances, etc.

La SNCF annonce que sur la ligne Paris-Beauvais, il n'y aura que 40 % des trains avec quelqu'un à bord. « Quelqu'un ! » Qui ? Une brigade volante de contrôleurs, une brigade de la police ferroviaire, ou des « médiateurs » de l'association Promévil. Autant dire que cette ligne va devenir une liaison sans aucune sécurité.

De plus, le conducteur se voit ajouter une charge de travail qui n'est pas la sienne, qui ne correspond pas à son statut. Il devra fermer les portes, ce que faisait le contrôleur jusqu'à présent, et il devra faire les annonces de retards, alors qu'il a suffisamment de travail dans sa cabine pour conduire le train en toute sécurité.

De plus il est probable qu'en cas de problème, les usagers tireront le signal d'alarme, immobilisant le train et contraignant le conducteur à quitter sa cabine. De tous points de vue, cette politique visant à abaisser les coûts conduit aux plus grandes catastrophes. »

INFORMATIONS OUVRIÈRES

Chaque semaine, lisez Informations ouvrières, Abonnez-vous !

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

Hôpitaux

Décès à l'hôpital Cochin : à propos d'une "enquête"

Il y a trois semaines, *Informations ouvrières* avait publié l'interview du Dr Gerald Kierzek à propos du décès survenu à l'hôpital Cochin.

Vous lirez ci-contre l'article publié par *Le Quotidien du médecin* (11 mars) sur l'enquête interne publiée par la direction de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) à la suite de ce décès. Cette enquête ne portait pas sur la cause du décès mais sur les raisons pour lesquelles il était passé « inaperçu », ce qui est déjà tout un programme ! On connaît la formule : « *Science sans conscience n'est que ruine de l'âme* ». Elle s'applique pleinement au commentaire du professeur Pierre Carli, président du Conseil national de l'urgence hospitalière, cité par *Le Monde* (1^{er} mars) : « *Rien ne correspond à une faute grave en soi, c'est une succession de petits dysfonctionnements qui ont abouti à un événement indésirable grave.* »

« Un événement indésirable », même « grave ». Que les mots sont choisis pour parler du décès d'une patiente aux urgences ! Quant aux recommandations du rapport, dénoncées ci-contre, le journal *Le Monde* en énumère quelques-unes : « *Parmi celles-ci, une vérification systématique des bracelets des patients présents dans les zones de surveillance en l'absence de réponse à un appel nominal, un interrogatoire des voisins ou encore une meilleure maîtrise des outils informatiques.* » « *Les voisins* ». Voilà les responsables ! Comme pendant la canicule de 2003 ! Les ministres de tous bords se succèdent mais leurs réponses ne varient pas.

D. S. ■



Photo DR

La Redoute

Les syndicats annoncent qu'ils ne signeront pas le protocole d'accord de la direction

Lundi 17 mars, la nouvelle direction a présenté les grandes lignes d'un protocole d'accord. Concrètement, elle maintient la suppression sur quatre ans de 1 178 des 3 437 postes que compte l'entreprise, la seule modification étant une hausse à la marge des indemnités.

Les grandes lignes de ce protocole ont été rendues publiques à l'issue d'une longue et ultime séance de négociations entre la direction et l'intersyndicale. Le texte devait être officiellement présenté, ce mardi 18 mars, dans sa version écrite. La CGT, SUD et la CFDT ont indiqué, la veille, qu'elles ne signeraient pas cet accord. « *On est loin des revendications des salariés. A la CGT, c'est certain qu'on ne signera pas* », a affirmé Fabrice Peeters, délégué CGT. La CGT revendique « *zéro licenciement contraint* » et des garanties sur les salaires et rémunérations de ceux qui resteront (40 000 euros de plancher pour les indemnités de départ volontaire, plus 1 500 euros par année de présence et 36 mois de congés de reclassement). « *La direction dit que c'est la dernière réunion de négociations, mais si elle s'arrête là en termes de propositions, je pense*

qu'avec les salariés on continuera à faire pression pour que les négociations reprennent », a ajouté Fabrice Peeters. De son côté, la maire PS de Lille, Martine Aubry, a « *encouragé* » les syndicats à signer au plus vite un accord et donc à accompagner le plan de suppressions d'emplois !

"CE QUI NOUS ATTEND, C'EST LA MISÈRE"

Le 17 mars au soir, des salariés bloquaient encore les accès de la plate-forme d'expédition des colis, sur le site industriel de La Martinoire, à Wattrelos. Ces derniers mois, ils ont multiplié les actions, alternant assemblées générales, débrayages, rassemblements devant le site industriel de La Martinoire et manifestations, à Roubaix et Lille notamment. Le 4 mars, ils étaient plusieurs centaines, venus des sites de Roubaix, Wattrelos et Tourcoing, à manifester à Roubaix, à l'appel des syndicats, contre le plan de suppressions d'emplois, derrière une banderole de tête proclamant « *Non aux licenciements de La Redoute* ». « *A l'âge qu'on a, le jour où il va nous licencier, on ne retrouvera plus rien. Ce qui nous attend, c'est la misère* », s'indigne une salariée de 48 ans, dont vingt-sept ans passés à La Redoute. ■

Lu dans *Le Quotidien du médecin*

"Un syndicat médical conteste les conclusions de l'audit"

« Le syndicat national des médecins hospitaliers rattaché à Force ouvrière (SNMH-FO) a écrit à Martin Hirsch, le directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), pour exprimer son courroux. « *Monsieur le directeur général, comment pouvez-vous accepter que dans un service d'urgences une patiente soit morte sans que personne ne s'en rende compte ?* », interroge le syndicat. Les conclusions de l'audit interne, après le décès aux urgences d'une dame arrivée pour une plaie au pied, ont choqué le SNMH-FO. Particulièrement cette phrase : « *L'anomalie qui préoccupe est de ne pas avoir trouvé la patiente et non pas son décès.* » « *Nous médecins, sommes indignés aussi bien par le contenu que par la méthode de cette publication* », réagit le SNMH-FO.

Est-il normal d'attendre cinq heures aux urgences ?

Et de poursuivre sur le même ton : « *Nous médecins, sommes scandalisés qu'on juge normale une situation de charge de travail telle qu'il y avait cinq heures d'attente aux urgences pour une personne qui aurait dû être examinée dans l'heure. Chose inouïe, on ne l'a pas trouvée au milieu des autres patients tant ils étaient nombreux dans la salle d'attente.* » L'effectif présent ce soir-là était conforme aux normes requises. Le syndicat médical ne s'en satisfait pas. Il fustige les préconisations avancées dans le rapport, qui « *ne consistent qu'à étiqueter, trier les patients, protocoliser, informatiser, rentabiliser, court-circuiter les prises en charge...* ». Pour le SNMH-FO, le désengorgement des urgences parisiennes passe par le renforcement des effectifs et par la réouverture du service d'urgences de l'Hôtel-Dieu. Le bureau syndical demande à être reçu par Martin Hirsch. ■



Photo DR

Nanterre (Hauts-de-Seine)

Grève des agents du service culturel de la ville

En 2013, Patrick Jarry, maire de Nanterre, appliquant servilement la politique de réduction des dépenses publiques, a supprimé 58 postes d'employés communaux dans le but de réduire le coût du travail dans la commune.

Une situation qui laisse présager la politique qu'il mettrait en œuvre avec le pacte de responsabilité du gouvernement et ses 10 milliards de coupes supplémentaires dans les dotations aux collectivités territoriales. Les agents du service culturel de la ville sont actuellement en grève pour le maintien de deux médiathèques et des postes nécessaires à leur ouverture tous les jours. Leurs organisations syndicales, notamment la CGT et la CGT-UFICT, ont déposé un préavis de

grève du 14 au 20 mars, couvrant la journée interprofessionnelle du 18 mars. Dans leur préavis, ils écrivent notamment : « *Maintien des médiathèques Flora-Tristan et médiathèque musicale, et des postes de ces deux équipements.* Lors de votre intervention le 31 janvier dernier devant l'assemblée des personnels, vous vous êtes engagé à maintenir la médiathèque Flora-Tristan ouverte, et vous avez conclu sur ce point en ces termes : « *Je l'affirme, il y aura bien une médiathèque en centre-ville.* » Cela doit donc entraîner la restitution pérenne du poste supprimé. Mais il y a deux médiathèques en centre-ville. Dans un document de travail dont nous avons eu connaissance le 22 janvier 2014, une des hypothèses est de transformer l'actuelle médiathèque

musicale en « *café culturel* ». Les objectifs de ce document sont clairement annoncés : « *Dégager un cadre plus économe aux prestations culturelles du centre-ville.* » Le personnel s'oppose avec fermeté à la fermeture d'une médiathèque, quelle qu'elle soit (...). De manière très inquiétante, les bibliothèques sont aujourd'hui la cible des pires attaques de la part des milieux ultraractionnaires. L'heure n'est ni à la résignation ni à la fermeture de ces équipements culturels. » La tension est telle que des affiches de campagne de la liste conduite par Patrick Jarry ont été couvertes d'un bandeau du syndicat CGT sur lequel on lit : « *Employés communaux en colère, non aux suppressions de postes, priorité au service public pour la population.* »

L. F. ■

Saint-Leu-la-Forêt (Val-d'Oise)

Non à la fermeture du foyer pour personnes handicapées

Correspondante

Le 4 février, dans une lettre ouverte, les salariés du foyer de vie de Saint-Leu-la-Forêt alertaient les organisations et la population sur les menaces de fermeture qui pèsent sur ce foyer.

Salariés et familles des résidents se sont mobilisés. Le jeudi 13 mars, une cinquantaine de personnes se sont rassemblées devant le conseil général du Val-d'Oise pour soutenir la délégation reçue par le directeur général des services et par la directrice de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Ce rassemblement était appelé par les organisations syndicales des salariés du foyer, CGT et CFDT, et une association de défense des droits des personnes handicapées, l'AIDDPH. Des salariés de plusieurs établissements et services d'aide par le travail et de foyers de vie du département étaient aussi présents.

Devant le conseil général, des familles expliquent :

« *Ma fille a 50 ans, elle vit dans ce foyer depuis vingt-deux ans. Elle est en fauteuil ; comme le foyer est situé en plein centre-ville, dans un quartier agréable, ma fille peut se déplacer seule. Ici, c'est sa vie. Vingt-deux ans d'une vie, c'est important ! Je ne sais pas si elle pourra s'habituer ailleurs. Pour les résidents, la perspective d'un déménagement, c'est très angoissant. S'ils sont chassés, c'est l'horreur !* — *Ma fille vient tous les jours au foyer (elle fait partie des externes). Elle doit payer son repas de midi et ses transports : l'allocation adulte-handicapé couvre ces frais, mais les factures sont envoyées en retard et on lui réclame parfois jusqu'à 400 euros en une seule fois. Où va-t-elle aller si le foyer ferme ? Ici, c'est une petite struc-*

ture : on peut mieux s'occuper des résidents. » Les salariés (ils sont dix moniteurs-éducateurs), eux, ne savent pas ce qu'ils deviendront si le foyer ferme. Une salariée explique : « *Il paraît qu'une autre association serait prête à reprendre les résidents. Ils ont 40 places et récupérerait les fonds alloués pour les résidents de Saint-Leu, mais il n'y a aucune garantie de reprise pour les salariés... Nous nous demandons tous ce que nous allons devenir.* » Un parent de l'AIDDPH nous rapporte qu'entre le moment où un projet est déposé et l'ouverture concrète de l'établissement, il faut en moyenne dix ans ! La délégation a insisté sur tous les arguments pour le maintien de la structure : encadrement des résidents, accessibilité, intégration dans la ville, etc. Ce secteur du handicap, dont l'Etat s'est toujours déchargé quant à la gestion des établissements sur les associations de parents, est aujourd'hui encore plus menacé du fait des mesures de restriction des subventions aux collectivités territoriales déjà prises par le gouvernement, et qui ne peuvent que s'aggraver avec le pacte de responsabilité. L'APAJH (association pour adultes et jeunes handicapés — NDLR) et le conseil général se renvoient la balle quant à la responsabilité de la fermeture, mais semblent, de fait, agir de concert. Les salariés et les familles attendent maintenant la réunion du comité d'entreprise du foyer, qui se réunit le 17 mars, pour poursuivre leur combat contre la fermeture. ■

Chronique

INTERNATIONALE

Crimée : le bal des hypocrites et des menteurs

Dominique Ferré

« Illégal », « non conforme au droit international »... déclarent le gouvernement américain et l'Union européenne à propos du référendum en Crimée. Il est de bon ton, y compris à « l'extrême gauche », de crier « haro » sur la Russie.

Or sur la Crimée, Poutine ne se prive pas de se revendiquer du précédent du Kosovo. Après l'intervention de l'OTAN, ce territoire avait été détaché de la Serbie et déclaré « indépendant » en 2007... sous l'égide des Etats-Unis, qui y disposent encore de leur plus grande base militaire, en superficie, hors territoire américain, Camp Bondsteel. Mais les troupes russes, déguisées en milices d'autodéfense en Crimée ? « Une invasion », bien sûr. Mais chut ! Pas un mot sur le débarquement à Kiev (selon le quotidien *Daily Mail*) de 300 mercenaires de la sinistre agence privée américaine Academi (ex-Blackwater) qui ont exercé leurs « talents » en Irak et ailleurs. Et l'Union européenne, qui donne des leçons de démocratie, elle s'y connaît, elle, en matière de référendums ! De celui du peuple danois, contraint de voter après avoir rejeté Maastricht en 1992, au vote « non » majoritaire en mai 2005 en France et aux Pays-Bas, piétiné par la suite par l'Union européenne et ses serviteurs qui imposèrent le traité constitutionnel européen rebaptisé « traité de Lisbonne ». Quant aux bonnes âmes, toujours promptes à agiter l'épouvantail de l'extrême droite pour justifier la soumission à Bruxelles, elles deviennent subitement aveugles dès qu'il s'agit du gouvernement aux ordres du FMI qu'elles ont mis en place à Kiev. « Le parti Svoboda est un parti plus à droite que les autres, [mais pas] d'extrême droite » déclare Fabius (11 mars, France Inter). M. Fabius ignore-t-il que ce parti célèbre chaque année la mémoire de la division SS ukrainienne *Galitchina* ? Faut-il comprendre que, dès lors que l'on accepte de mettre en œuvre la thérapie de choc du FMI et de l'Union européenne, comme le parti Svoboda et ses ministres, on devient « fréquentable » ? Et ce sont les mêmes qui sont en campagne, élections européennes obligent, pour taxer de « xénophobes » les travailleurs qui rejettent l'Union européenne et ses plans de destruction !

L'événement



Ukraine, Simferopol : le 16 mars 2014, les habitants participent au référendum sur le rattachement de la Crimée à la Russie.

Photo AFP

Après le référendum en Crimée : une nouvelle « guerre froide » ?

Dominique FERRÉ

Ce n'est pas une grande surprise si une écrasante majorité des électeurs a choisi le rattachement de la Crimée à la Russie. Bien que ce pays soit majoritairement peuplé de Russes et de russophones, cette revendication y était, encore récemment, ultra-minoritaire (1).

Mais les mesures prises par le gouvernement ukrainien — de l'interdiction de la langue russe aux mesures de la « thérapie de choc » dictée par le FMI, en passant par la réhabilitation des mouvements qui ont collaboré avec les nazis — ont poussé l'immense majorité de la population de Crimée dans le camp « pro-russe ». Immédiatement, la Russie a reconnu ce résultat et s'apprête à intégrer la Crimée. Ces derniers jours, le gouvernement ukrainien a multiplié les décisions et déclarations provocatrices : appel à la mobilisation générale des réservistes, constitution d'une milice de dizaines de milliers d'hommes — intégrant les « combattants » de la place Maïdan, pour l'essentiel liés à l'extrême droite. S'ajoute à cela la poursuite des exercices militaires de l'OTAN dans les pays frontaliers (dans l'espace aérien de la Pologne et de la Roumanie, et sur les rives bulgares du côté de la mer Noire), ce qui amène chaque semaine de plus en plus de citoyens ukrainiens à rejoindre les manifestations qui, dans les grandes villes de l'est et du sud, voient le rattachement à la Russie comme un moindre mal, accentuant chaque jour un peu plus les processus d'éclatement du pays (2).

SANCTIONS CONTRE LA RUSSIE : UNE NOUVELLE « GUERRE FROIDE » ?

Au lendemain du référendum, Etats-Unis et Union européenne annoncent des « sanctions » contre la Russie... sanctions relativement modestes, car il ne faut pas

Vingt-trois ans après la chute de l'URSS, l'économie russe, basée sur les privatisations-pillages des années 1990, s'est intégrée dans l'économie capitaliste mondiale en crise.

« fermer la porte au dialogue »... Une nouvelle « guerre froide » ? Il n'en est rien. Car la « guerre froide » se déroulait dans un contexte où, malgré la nature de la bureaucratie privilégiée qui dominait l'Union soviétique, celle-ci était fondée sur un système où le capitalisme avait été exproprié. Vingt-trois ans après la chute de l'URSS, cela n'est plus le cas.

L'économie russe, basée sur les privatisations-pillages des années 1990, s'est intégrée dans l'économie capitaliste mondiale en crise. Un système où la City de Londres, point d'ancrage des oligarques mafieux russes, a fait connaître ses réticences aux sanctions.

De même pour l'Allemagne, dont la Russie est le principal fournisseur de gaz naturel (dans lequel s'est reconverti l'ancien chancelier « socialiste » Schroeder), tandis qu'un porte-parole du patronat allemand rappelle que « 200 000 emplois en Allemagne dépendent du commerce avec la Russie ».

Une interdépendance tout aussi réelle du côté russe : ainsi, l'*International New York Times* (11 mars) note que « les oligarques russes ont été silencieux depuis le début de la crise (...) ».

« Bien entendu, ils sont furieux, mais cela ne veut pas dire qu'ils vont mettre en cause la politique étrangère de la Russie », dit Mikhaïl E. Dmitriev, un économiste dont le groupe de recherche a été constitué à l'origine pour établir le programme politique de Poutine. (...) Dans des conversations de couloir cependant, différents observateurs soulignent la grande anxiété qui règne au sommet des grandes entreprises, en particulier concernant d'éventuelles sanctions qui frapperaient les banques. »

RÉFORMER UNE ÉCONOMIE « ENCORE TROP SOVIÉTIQUE »

La décomposition en cours de l'Ukraine crée un climat propice aux annonces du gouvernement ukrainien de la mise en place d'une véritable « thérapie de choc », cela au compte du FMI et de l'Union européenne (3).

A défaut de « guerre froide », c'est une véritable guerre sociale contre la classe ouvrière ukrainienne qui est à l'ordre du jour, s'inscrivant pleinement dans l'offensive en cours contre les travailleurs de tout le continent. Une guerre sociale qui risque de trouver face à elle la résistance de la classe ouvrière, et c'est bien pour contrer ce risque que tous travaillent à l'éclatement du pays.

Egor Vladimirov (de l'agence TPP-Inform) commente : « L'économie nationale (ukrainienne) restée encore beaucoup trop soviétique, nécessite des réformes. Alors qu'à l'automne 2013, une délégation du FMI en visite à Kiev en était arrivée à la conclusion que des mesures impopulaires devaient être prises d'urgence, parmi lesquelles l'augmentation du prix du gaz, le gel des salaires et des retraites, des coupes budgétaires... »

Le gouvernement de Nicolas Azarov (sous Ianoukovitch - NDLR) n'a pas osé aller dans ce sens et a préféré une variante moins douloureuse : récupérer de l'argent auprès de la Russie en échange d'une participation plus active de l'Ukraine dans l'intégration économique (avec la Russie).

Désormais, le nouveau gouvernement qui s'appelle lui-même un « gouvernement de kamikazes », est contraint d'appliquer les mesures proposées l'an dernier.

Diviser par deux les pensions des retraités qui sont contraints de continuer à travailler, alors que leur niveau moyen est d'environ 160 dollars, c'est provoquer l'opposition violente de ceux qui ont amené les dirigeants actuels au pouvoir.

Cela amène à supposer que la situation peu stable du gouvernement actuel pourrait très vite devenir insoutenable. ■

(1) 4 % des voix aux dernières élections en Crimée

(2) L'insistance avec laquelle est mise en exergue la prétendue opposition entre russophones « pro-Russes » et Tatars de Crimée « pro-Ukrainiens » indique comment des affrontements communautaires pourraient être provoqués demain, y compris en Crimée.

(3) Union européenne avec laquelle le gouvernement ukrainien doit signer, le 21 mars, « l'accord d'association ».

Allemagne

Ouverture de la négociation sur les salaires dans les services publics

Marc Gauquelin

Les négociations salariales dans les services publics ont débuté le jeudi 13 mars à Potsdam. Elles concernent 2,1 millions de salariés et s'ouvrent dans un climat tendu, souligne le quotidien *Der Spiegel*. Ce sont, en effet, les premières grandes négociations salariales depuis l'accession au pouvoir du gouvernement de grande coalition SPD-CDU/CSU. Le syndicat Ver.di a formulé ses revendications : une augmentation de cent euros pour tous, à laquelle s'ajouterait une augmentation de 3,5 %, ce qui équivaldrait, selon ce journal, à 7 %, alors que, souligne-t-il, dans les autres secteurs, les syndicats se « contentent » de réclamer 5 %. Le ministre de l'Intérieur, Thomas de Maizière (CDU), dont dépendent les services publics, est immédiatement monté au créneau. S'appuyant sur les appels à la sagesse lancés par Sigmar Gabriel, le vice-chancelier (SPD), il s'indigne contre « l'immodération » de la revendication du syndicat Ver.di. Frank Bsirske, le président de Ver.di, lui répond du tac au tac en justifiant les revendications du syndicat. Encouragés par cette réponse, les travailleurs du secteur se prennent à espérer : Bsirske s'engage-t-il, cette fois, à tenir bon ? S'engage-t-il à rompre avec l'attitude qu'il avait adoptée en 2012 lors des dernières négociations, lorsqu'il avait abandonné la défense de certaines revendications essentielles pour lesquelles il était mandaté ? Pour

voir plus clair, il est indispensable de comprendre comment des négociations en cours sont encadrées par la discussion engagée parallèlement sur le salaire minimum.

LA QUESTION DU SALAIRE MINIMUM

Souvenons-nous que la question du salaire minimum a été introduite par la direction du SPD dans la période des « négociations » pour la constitution d'une grande coalition avec Merkel. Elle était présentée comme la « concession » majeure arrachée par le SPD à Merkel. Le matraquage autour de ce thème avait pour unique objectif de désamorcer, au sein de la classe ouvrière, le refus massif de la constitution d'un tel gouvernement... et d'introduire le gouvernement dans un dispositif de « gouvernance » avec les syndicats.

TENTATIVE DE DIVERSION

La vérité exige de dire, comme l'a rappelé un délégué à la conférence ouvrière organisée le 15 février à Berlin, que : « Avec nos syndicats de branche, nous avons conquis des conventions collectives nationales qui couvraient tous les travailleurs des grandes branches (et qui donc définissaient dans chacune de ces branches le salaire minimum). Cette conquête a commencé à être démantelée par l'Agenda Schröder et les lois Hartz (...). Le salaire minimum n'apporte pas de "renforcement du lien avec la convention collective" comme on nous le dit à tort. Il lie des millions d'éjectés des

conventions collectives nationales à un salaire de misère. Il entérine l'évasion de dizaines de milliers de nouveaux travailleurs du cadre des conventions collectives. »

Est-il exagéré de penser que, lorsque Bsirske hausse le ton pour réclamer un salaire minimum à 10 euros, il tente une diversion ? Et ce précisément au moment où la négociation collective des services publics commence ?

Rappelons que Bsirske ne s'oppose pas aux 8,5 euros fixés par le gouvernement pour la date du 1^{er} janvier 2015 ; il exige simplement que la « commission » créée par le gouvernement procède par ajustements successifs pour aller vers les 10 euros, et demande que ceux-ci s'opèrent à un rythme supérieur à celui qui a été initialement prévu.

Il a beau déclencher une polémique avec Andrea Nahles, ministre du Travail (SPD), il ne peut empêcher les travailleurs du secteur de se demander pourquoi, lui, Bsirske, ne se saisit pas de l'occasion fournie par cette négociation salariale pour exiger que les bas salaires des conventions de la branche des services publics soient augmentés de façon à faire échapper tous les agents aux salaires de misère et que leur augmentation se répercute sur les salaires de toute la branche.

DES QUESTIONS SE POSENT

Pourquoi ne se saisit-il pas de l'occasion pour exiger le retour dans la convention collective de toutes les catégories qui en ont été chassées ces dernières années ?

Pourquoi, au lieu de cela, justifie-t-il — en chargeant la « commission » de procéder à des ajustements — l'encadrement des revendications par le gouvernement, au moment où Gabriel et Nahles, les ministres SPD du gouvernement, appellent son propre syndicat à la « modération » ?

Pourquoi fait-il un pas dans la voie du « pacte » européen prôné par la Confédération européenne des syndicats (CES), au lieu d'appeler toutes les forces disponibles qui n'attendent que cela à se rassembler dans les grèves d'avertissement programmées par Ver.di, pour peser et arracher les revendications présentées par le syndicat ?

Ces questions sont au cœur de la confrontation qui s'engage dans cette négociation.

A quoi sert le "Parlement" européen (1^{re} partie)

Strasbourg, 13 mars : une large majorité gauche-droite approuve deux "rapports" sur les agissements de la troïka



Photo AFP

A deux mois des élections européennes du 25 mai, le rejet que les travailleurs et les peuples d'Europe s'approprient à exprimer, sous différentes formes, inquiète au plus haut niveau.

Le 13 mars, le Parlement européen a adopté à une large majorité (unissant les parties droite et gauche de l'hémicycle), deux rapports d'enquête sur « le rôle et les activités de la troïka » (BCE, Commission européenne et FMI), et sur la « dimension sociale » de celle-ci.

Ces rapports reconnaissent parfois quelques-unes des conséquences de la politique d'austérité que l'Union européenne et ses institutions ont mise en œuvre avec le Fonds monétaire international, et que les différents gouvernements de « gauche » comme de droite ont appliquée. Ainsi, mais ce n'est une surprise, hélas, pour personne, le Parlement européen ne nie pas qu'« en Grèce, le taux de chômage des jeunes dépasse 50 %, au Portugal et en Irlande, il excédait les 30 % en 2012, ou encore à Chypre, il avoisine 26,4 % ». De même qu'ici où là, les deux rapports reconnaissent que, par exemple, « en Grèce, une réduction radicale de 22 % (du salaire minimum) a été décrétée »... Ces rapports ne remettent évidemment pas en cause le fond, à savoir l'offensive acharnée des institutions européennes et du FMI à briser le « coût du travail », sous toutes les formes. Ainsi, l'un des rapports « se félicite de la réduction des déficits structurels dans l'ensemble des pays sous programme depuis le lancement de leurs programmes d'assistance respectifs ».

La « réduction des déficits structurels », c'est précisément le plan de 4 000 licenciements de fonctionnaires grecs d'ici au 23 mars... dont il ne coûte pas cher ensuite de reconnaître les « conséquences sociales » dans un rapport.

Car l'essentiel, dans ces rapports, c'est de positionner le Parlement européen — dans un vaste consensus « gauche-droite » — pour une troïka « plus démocratique » et des plans d'austérité adoptés avec « plus de consensus », en particulier des « partenaires sociaux ». Ainsi, dans la résolution du Parlement européen

sur le rapport d'enquête « sur le rôle et les activités de la troïka », on « demande que les partenaires sociaux soient réellement associés à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes d'ajustement actuels et futurs ; estime que les accords conclus par les partenaires sociaux dans le cadre des programmes devraient être respectés dès lors qu'ils sont compatibles avec ces programmes » (point 78).

Un peu plus loin, on ajoute la nécessité de ce que « l'association des partenaires sociaux au dialogue économique au niveau européen, comme le prévoient les traités, devienne une priorité politique ; insiste sur la nécessité d'associer les partenaires sociaux à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes d'ajustement actuels et futurs » (point 82).

LE REGRET DU PARLEMENT EUROPÉEN

Ce que regrette le Parlement européen, c'est donc une insuffisante association permanente des organisations syndicales à la mise en place des plans et des mesures de destruction. C'est bien là le problème, tant au plan européen qu'à l'échelle de chaque pays : ce qui empêche ces plans de destruction, déjà bien engagés, d'aller jusqu'au bout, c'est la résistance de la classe ouvrière dans chaque pays, cherchant à se saisir de ses organisations indépendantes pour s'opposer à la politique d'austérité.

Voilà donc le rôle que s'assigne le « Parlement européen » : être un instrument de pression supplémentaire pour chercher à intégrer les organisations syndicales, en particulier dans la mise en œuvre de ces plans. Et c'est à ce « Parlement » que tous nous appelons à voter le 25 mai prochain !

D. F. ■



Photo AFP

Magdeburg (Allemagne), le 17 mars 2014 : des salariés du secteur public manifestent avec leur syndicat.

Grèce

Deux mois avant des élections majeures

Présente à Athènes depuis une semaine, « la troïka ne peut pas (...) exercer trop de pression sinon elle risque de déstabiliser un gouvernement qui ne dispose que d'une faible majorité parlementaire deux mois avant les élections européennes, qui coïncident avec les élections locales », écrit le quotidien *Les Echos* le 14 mars...

Le principal problème, pour la troïka, c'est que le gouvernement Samaras, dans lequel siège le Parti socialiste (Pasok) aux côtés de la droite, arrive au moins à faire passer la première tranche de licenciements en masse des fonctionnaires. Cela concerne les enseignants et les fonctionnaires territoriaux. Et malgré les engagements répétés de Samaras et de ses alliés du Pasok, les médias grecs ne manquent pas de souligner : « Pourquoi donc, à deux mois des élections municipales, un maire se tirerait une

balle dans le pied en licenciant maintenant une partie des employés communaux ? »

Ce refus des licenciements massifs dans la fonction publique s'est exprimé, le 12 mars, dans la grève et les manifestations à l'appel de la confédération des syndicats de la fonction publique ADEDY.

LES FEMMES DE MÉNAGE BRUTALEMENT RÉPRIMÉES

Une centaine de femmes de ménage, licenciées, qui avaient tenté de bloquer le ministère de l'Economie, ont été brutalement réprimées par la police.

Malgré les déclarations ambiguës de nombre de ses représentants nationaux, dont son porte-parole Alexis Tsipras (1), la coalition de la gauche radicale Syriza reste en tête de tous les sondages car apparaissant aux yeux de millions de travailleurs et de

jeunes comme étant la force qui s'est prononcée le plus clairement, lors des dernières élections de mai et juin 2012, pour l'annulation des mémorandums assassins de la troïka, que tous les gouvernements successifs de « gauche » et d'union nationale ont appliqués.

Ce n'est pas un hasard si ces derniers jours, les médias ont cherché à propulser un nouveau « parti antisystème », To Potamos (le fleuve), sur le « modèle » de Beppe Grillo en Italie, promettant un vague « changement », sans dire un mot sur ce qui est à l'origine de l'effondrement généralisé de la société grecque : les mémorandums.

Correspondants ■

(1) Chef de file de la Gauche européenne aux élections au « Parlement » européen, Alexis Tsipras multiplie les déclarations sur le thème : il faut rompre avec l'austérité mais sans sortir de la zone euro et de l'Union européenne.

Algérie

Le Parti des travailleurs entre en campagne pour la II^e République

Revue de presse

La presse française et les responsables politiques de ce pays ne cessent de multiplier les déclarations sur l'Algérie. M. Fabius a l'indignation sélective. Il n'a aucun problème avec le Qatar ou l'Arabie Saoudite, mais il en a avec l'Algérie. C'est ainsi que dans une déclaration concernant une manifestation interdite à Alger, il s'est prononcé pour la liberté de manifestation dans ce pays.

Le quotidien *Le Monde* rend compte très régulièrement de l'activité du regroupement Barakat (Ça suffit !) constitué sur Facebook et qui se prononce pour le boycott de l'élection présidentielle, même si *Le Monde* est obligé de noter, à l'occasion d'une manifestation à Alger, que les « partisans étaient au demeurant assez peu nombreux ». D'autres appellent à l'interruption du processus électoral, à une transition sous contrôle international.

Le Parti des travailleurs vient de tenir son conseil national rassemblant les cadres du parti pour lancer l'ensemble des militants dans la campagne présidentielle. La presse algérienne en a rendu compte. Selon le quotidien *Le Soir d'Algérie* (13 mars), « rien ne justifie l'arrêt du processus électoral, selon la secrétaire générale du Parti des travailleurs, et encore moins la période de transition réclamée par certaines parties. Elle estime que les expériences des conseils nationaux sous d'autres cieux ont apporté la preuve que c'était la meilleure façon de spolier et de confisquer la volonté populaire, comme cela s'était passé en Syrie, au Liban et au Yémen. (...) Estimant que si chacun était libre de choisir le boycott, son parti avait choisi la participation et se mobilisait pour la réussite de ce rendez-vous, et se

dit contre l'arsenal policier pour réprimer les manifestants. »

Selon *L'Expression* (16 mars), « s'exprimant sur les déclarations du Quai d'Orsay qui a souhaité que l'Algérie "respecte la liberté de la presse et la liberté d'expression", Mme Hanoune n'a pas mâché ses mots en rétorquant : "La France est un Etat de droit ? Mon œil !", ajoutant : "On considère que l'on n'a pas de leçon à recevoir du Quai d'Orsay. N'est-ce pas la France qui colonise toujours la Guadeloupe ?" »

Selon *Liberté* (16 mars), « Mme Hanoune, qui se dit "stupéfaite" de l'armada policière mobilisée contre la manifestation des boycotteurs, a estimé que ceux-ci ont le droit de boycotter et a dénoncé la répression. Elle est hostile à l'idée d'une "transition", "à la venue d'observateurs étrangers et à l'arrêt du processus électoral". »

« S'adressant à ceux qui veulent faire croire que l'élection est un duel entre le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et Ali Benflis, Mme Hanoune a assuré que "nous briserons cette bipolarité par notre détermination". (...) Par ailleurs fidèle à ses positions, Mme Hanoune n'a pas fait de concession au ministre du Commerce, Mustapha Benbada, et l'a mis en garde contre toute tentative de faire le jeu des institutions financières mondiales et des multinationales. Mme Hanoune demande purement et simplement l'annulation du processus d'adhésion de l'Algérie à l'OMC » (*L'Expression*, 13 mars).

Selon *El Watan* (15 mars), la candidate estime que ceux qui appellent à « une période de transition » veulent rame-

ner le pays en arrière. « "Ces gens-là veulent l'arrêt du processus électoral qui pourrait justifier une intervention étrangère", a-t-elle indiqué. (...) Louisa Hanoune, qui veut diriger une campagne offensive, rappelle que son parti a toujours réclamé une Assemblée constituante qui doit amener à l'avènement d'une II^e République. (...) "Nous revendiquons une Constituante qui doit être le reflet de toute la société algérienne", a-t-elle encore précisé, refusant une Assemblée à la libyenne. »

Selon *El Moudjahid* (15 mars), « Mme Hanoune a appelé le Premier ministre par intérim et le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, à l'installation de la commission chargée de la surveillance des élections par les représentants des 6 candidats pour ne pas laisser

place au conflit. »

« Mme Hanoune a souligné que "la campagne électorale sera offensive contre tous ceux qui cherchent à confisquer la volonté populaire". "Le peuple doit décider de son sort, imposer le respect de sa souveraineté et lever, par tous les moyens démocratiques, les obstacles qui entravent la consécration de sa souveraineté absolue", a-t-elle soutenu. La conjoncture, qui caractérise le prochain rendez-vous électoral qu'elle considère "décisif pour la nation algérienne", est, selon elle, "délicate et exige la mobilisation de toute la base militante du parti pour s'engager dans la bataille électorale". (...) Mme Hanoune a souligné que son parti figure parmi ceux qui ont milité et payé le prix pour arracher des acquis démocratiques. "Ceux qui ont bénéficié du système du parti unique et qui n'ont ni un passé politique ni un parcours militant ne peuvent en aucun cas donner de leçons de militantisme au PT pour asseoir une véritable démocratie", a-t-elle souligné » (*Horizons*, 15 mars).

"Une campagne offensive pour réclamer une Assemblée constituante qui doit amener à l'avènement d'une II^e République"

"La campagne électorale sera offensive contre tous ceux qui cherchent à confisquer la volonté populaire"



TUNISIE

Entretien avec Sami Tahri, secrétaire général adjoint de l'UGTT

Nous publierons l'intégralité de cet interview la semaine prochaine.

Après l'adoption de la Constitution, la Tunisie est à la veille d'élections législatives et tous les partis politiques sont tournés vers cet horizon.

Alors que le pays traverse une crise économique et sociale d'une extrême gravité et que les menaces terroristes pèsent quotidiennement tant aux frontières qu'à l'intérieur du pays, la plupart des partis politiques n'annoncent aucune préoccupation d'ordre économique ou social. Et nombre d'entre eux, dont le parti du président provisoire de la République, Moncef Marzouki, ciblent l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) comme étant leur adversaire principal.

Nous avons rencontré Sami Tahri, le secrétaire général adjoint de l'UGTT, pour connaître la position de la cen-

trale syndicale historique, qui compte aujourd'hui plus de 800 000 syndiqués, par rapport à la situation que traverse le pays et par rapport aux choix du gouvernement.

Le FMI, dans son dernier rapport sur la situation économique en Tunisie, recommande notamment d'arrêter le recrutement dans la fonction publique, de supprimer la subvention par la caisse de compensation des produits de base et de poursuivre la politique des privatisations...

« Nous avons répondu au FMI que l'UGTT rejettera toute politique économique qui fera fi de la situation sociale de notre pays et de l'intérêt des travailleurs.

La poursuite d'une politique économique dont nous voyons les consé-

quences désastreuses dans notre pays aujourd'hui nous conduira vers un désastre encore plus grand.

Les choix du FMI ne sont pas ceux de l'UGTT. Et l'UGTT le dit clairement : elle s'opposera avec énergie à toute politique de privatisation des entreprises des secteurs stratégiques, comme elle exige que soient maintenus les recrutements dans la fonction publique. La poursuite d'une politique économique qui a pour conséquence aujourd'hui le creusement du fossé de la dette publique aggravera encore plus le poids de la dette.

Nous voyons que les prêts contractés, prêts à court terme aux taux d'intérêt élevés, sont des prêts de fonctionnement et n'entrent aucunement dans la relance de quelque secteur économique que ce soit. »

VENEZUELA

Le gouvernement Obama pousse à la déstabilisation

Sumara Ribeiro

Les manifestations qui ont lieu à Caracas, la capitale, et dans d'autres villes du pays, font actuellement l'objet d'une vaste propagande, les commentateurs n'hésitant pas à faire le parallèle avec les événements qui se déroulent en Ukraine. Dans des termes voisins de ceux employés à propos de l'Ukraine, le gouvernement américain apporte chaque jour plus ouvertement son appui à « l'opposition » vénézuélienne, déclarant — par la voix du vice-président, Joe Biden — que la situation du pays est « alarmante ». Que se passe-t-il réellement au Venezuela ? Nous livrons ici à la réflexion la réponse que le journal *O Trabalho* du Brésil apporte à cette question.

"Nicolas Maduro, président constitutionnel et légitime, a été

élu en avril 2013, rappelons-le, avec une faible marge de voix. Jusqu'à aujourd'hui, ce résultat n'a pas été reconnu par les Etats-Unis, qui n'ont jamais renoncé à leur stratégie putschiste.

Dans un entretien au journal *O Estado de São Paulo*, la députée vénézuélienne Corina Machado, représentante de l'élite bourgeoise (qui, jusqu'à l'élection de Chavez, concentrait dans ses mains la plus grosse part de la rente pétrolière pendant que le peuple vivait dans la misère), reconnaît que la Constitution du Venezuela met à sa disposition et à celle de toute "l'opposition" d'innombrables possibilités légales pour mettre en cause ou destituer le gouvernement.

Mais elle avoue que par ces moyens légaux, ils n'y arriveront pas. Et comme Maduro ne va pas s'en aller spontanément, ils ont décidé de le faire chuter "dans la rue". Avec quelle méthode ? En créant des troubles, en montant des provocations violentes (dont *O Estado de São Paulo* fait du reste l'éloge), actions violentes qui ont déjà provoqué la mort de 28 personnes, partisans de la droite aussi bien que militants chavistes ou agents du gouvernement.

Maduro a appelé au dialogue et à une conférence de paix, qui a été boycottée par "l'opposition". Solidement soutenue par l'impérialisme — et par ses porte-parole dans le continent, l'opposition ne recule pas, tentant d'exploiter la difficile situation économique que traverse le pays.

DÉFENDRE LA MAJORITÉ DU PEUPLE ET LA NATION

Le fait est que le Venezuela se débat depuis des mois dans une situation de chaos économique dû au défaut d'approvisionnement, à la pénurie d'aliments de première nécessité et à une inflation élevée (56 % en 2013). Le travail précaire touche près de 50 % de la population économiquement active, et la jeunesse est le secteur le plus touché.

Alors que l'économie du pays est fondée à 80 % sur l'exploitation du pétrole, le Venezuela subit actuellement une baisse continue de sa production, ce qui provoque une diminution d'entrée de dollars. Face à cette situation, le gouvernement Maduro (successeur de Chavez à la tête de



Photo AFP

l'Etat vénézuélien) a cru devoir dévaloriser le bolivar (la monnaie du pays).

Malgré ses ressources affaiblies, son gouvernement a préféré donner la priorité au paiement de la dette aux banquiers internationaux plutôt que de faire face aux dépenses intérieures, aggravant ainsi la pénurie.

The Wall Street Journal explique que le Venezuela "paye religieusement les investisseurs. Pendant ce temps, le gouvernement doit quelque 50 milliards de dollars américains à des entreprises privées actives dans son économie." Ce fait est confirmé par le ministre (du Pétrole — NDLR) vénézuélien, Rafael Ramirez, qui a déclaré : "Le pays a toujours tenu et tiendra toujours chacun de ses engagements par rapport à la dette externe" (*Financial Times*, 25 février).

En diverses circonstances, par le passé, le gouvernement Chavez a été amené à prendre d'importantes mesures de défense de la nation vénézuélienne contre l'impérialisme, qui ont été chaque fois soutenues par les masses populaires.

La gravité de la situation exige aujourd'hui d'aller au-delà, sous peine d'un grave risque de déstabilisation du pays. Les événements actuels au Venezuela, mais aussi dans l'ensemble de la région, montrent une fois de plus que les pays d'Amérique latine ne pourront garantir leur souveraineté, leur liberté et leur démocratie, durablement conquises contre les dictatures que les Etats-Unis ont imposées sur tout le continent au cours des précédentes décennies, qu'en s'opposant à ce même impérialisme et en rompant les liens qui subordonnent leurs économies au capital financier international. Pour ce faire, le soutien populaire ne leur manquera pas. Ce qui est en jeu dans les événements en cours, c'est la souveraineté du peuple vénézuélien, c'est son droit à décider de son propre destin.

Toute organisation défendant les intérêts des travailleurs et des peuples, leur souveraineté et la démocratie se doit d'apporter un soutien inconditionnel aux travailleurs, paysans et jeunes du Venezuela et au gouvernement qu'ils ont légitimement élu, contre toute tentative de putsch ou d'ingérence étrangère. »

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

ITALIE

"Points communs"

Lors de sa visite à Paris, le président du Conseil italien, Matteo Renzi, a déclaré : « On respectera toutes nos contraintes. » Bruxelles avait récemment placé l'Italie sur la liste des pays de l'Union présentant des déséquilibres économiques excessifs. François Hollande a tenu à souligner que « dans les annonces qu'a pu faire le président Renzi, dans les choix que j'ai fait pour la France, notamment le pacte de responsabilité, il y a beaucoup de points communs ».

GRANDE-BRETAGNE

Disparition de Tony Benn

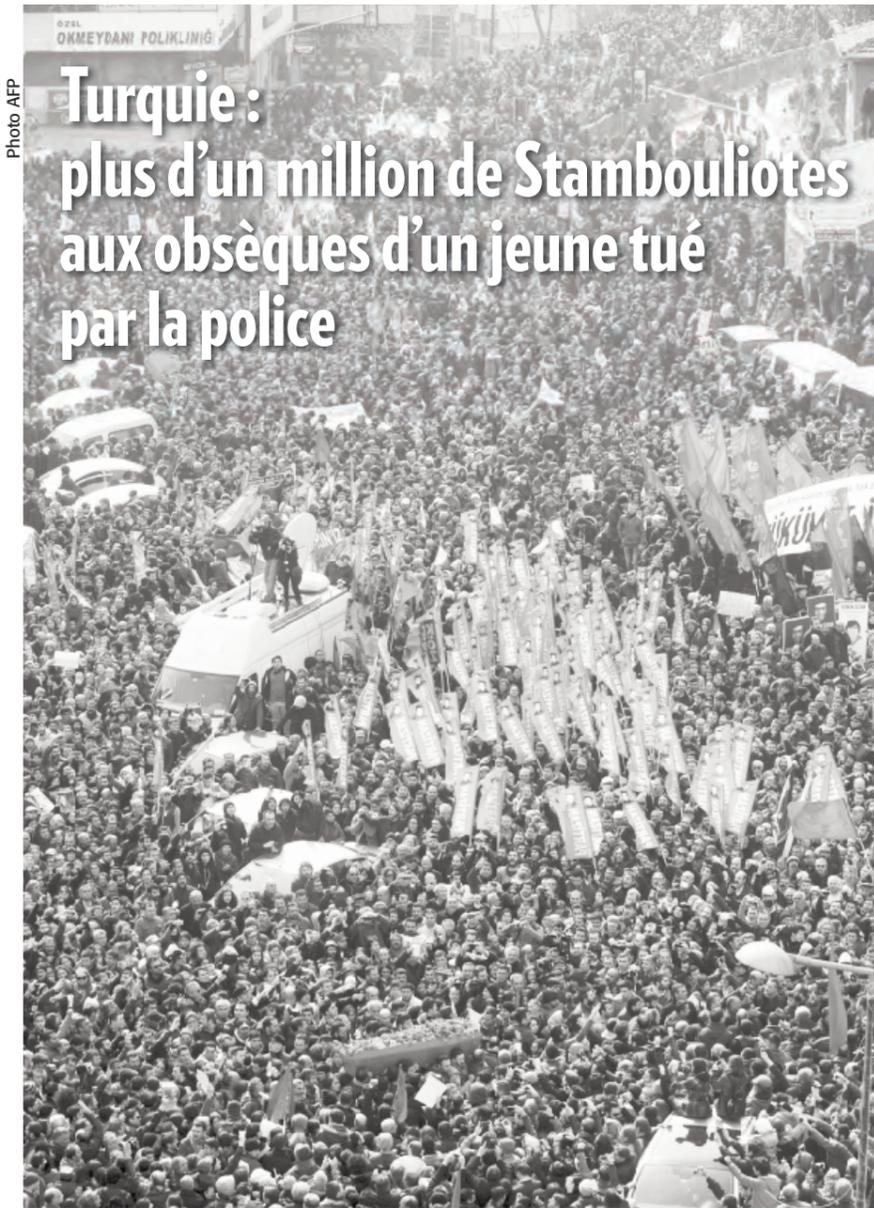


Tony Benn est décédé le 14 mars. Député du Labour Party de 1950 à 2001, et plusieurs fois ministre, Tony Benn fut une figure historique de la « gauche » du Labour Party pendant des années. Les hommages officiels qui lui sont rendus tendent à occulter qu'il fut partisan de l'établissement d'une République, opposé à la « construction européenne » dans laquelle la Grande-Bretagne s'était engagée, et militant pour les nationalisations, alors que les principaux dirigeants du Labour au pouvoir ont, ces dernières années, accéléré les politiques de privatisations. Dans un hommage, l'écrivain d'origine irlandaise Robert McLiam Wilson ne manque pas également de rappeler qu'il fut l'un des dirigeants du Labour à s'être opposé à l'engagement de la Grande-Bretagne dans la guerre contre l'Irak, sous le gouvernement de Tony Blair : « La nation n'a jamais été aussi divisée depuis l'entre-deux-guerres. De plus, l'implication britannique dans la guerre d'Irak reste une blessure plus profonde que les Français ne peuvent l'appréhender. Qu'un Premier ministre travailliste ait pu s'associer à une telle aventure est un schisme probablement irréparable dans l'histoire du Labour. L'opposition de la population britannique à cette guerre était aussi fervente qu'ailleurs en Europe. La trahison (des dirigeants du Labour, Tony Blair en tête — NDLR) fut rude et stupéfiante. »

CHIFFRE

9 000

C'est le nombre d'Irakiens morts dans des attentats au cours de la seule année 2013, dix ans après l'invasion du pays abritant les quatrièmes réserves mondiales de pétrole.



Turquie : plus d'un million de Stambouliotes aux obsèques d'un jeune tué par la police

Photo AFP

Correspondants à Istanbul

Il y a neuf mois, Berkin Elvan (14 ans) était grièvement blessé par la police pendant les événements dits de la « place Taksim », à Istanbul. Il avait reçu en pleine tête une cartouche de gaz lacrymogène tirée par la police. Il est décédé des suites de ses blessures la semaine dernière.

Comme des centaines de milliers de jeunes, mais aussi d'ouvriers, de chômeurs, d'enseignants, tant turcs que kurdes, Berkin Elvan avait participé au soulèvement populaire du mois de juin 2013, qui a dressé la population — et la jeune génération en première ligne — contre le gouvernement de l'AKP (« islamiste modéré ») de Recep Tayyip Erdogan.

Un gouvernement qui occupe une place majeure dans le dispositif des grandes puissances (en particulier en alimentant la guerre civile en Syrie), et qui mène en Turquie une politique de privatisations et de remise en cause des conquêtes ouvrières, en se soumettant aux institutions financières internationales, en particulier au FMI.

À l'annonce du décès de Berkin Elvan, la réaction de la jeunesse de Turquie fut immédiate. Par milliers, ils ont commencé à descendre dans les rues et sur les campus universitaires, dans presque toutes les

villes du pays, pour protester contre le gouvernement Erdogan.

Le 13 mars, jour des obsèques, une foule immense de Stambouliotes, non sans rappeler les manifestations de juin 2013, était présente dans la rue. Près de deux cent mille personnes ont accompagné le jeune Berkin lors de son enterrement, tandis que plus d'un million de manifestants se dirigeaient vers la place Taksim. C'est à nouveau avec une grande sauvagerie que le gouvernement a fait réprimer cette manifestation pacifique, avec utilisation des blindés, de gaz lacrymogènes, de balles en caoutchouc.

Un gouvernement qui, à nouveau confronté à cette vague de résistance populaire, n'hésitera pas à chercher à fomenter des provocations en fabriquant des affrontements prétendument « confessionnels ». Se saisissant du fait que la famille du jeune Berkin appartient à la confession alévi (1), des affrontements ont été provoqués, dans le quartier à majorité alévi où elle habite, par des groupes paramilitaires armés « sunnites ». Des affrontements qui ne doivent rien au hasard. Nous reviendrons dans un prochain numéro sur les développements de la situation.

(1) Confession religieuse issue de l'islam, la deuxième pratiquée en Turquie après l'islam sunnite.

NIGERIA

La centrale syndicale NLC réclame la démission du ministre de l'Intérieur

Le 17 mars, la centrale syndicale nigériane Nigeria Labour Congress (NLC) a réclamé la démission du ministre de l'Intérieur après la mort de sept personnes dans une bousculade, le 15 mars, lors d'un concours de recrutement de fonctionnaires dans le stade national d'Abuja.

« Les Services d'immigration du Nigeria (NIS) doivent mettre un terme à ces conditions barbares de recrutement qui conduisent à ces véritables meurtres en série de Nigériens », a déclaré le vice-président de la NLC, Issa Aremu, aux manifestants rassemblés devant les bureaux du NIS à Kaduna (nord).

La bousculade, selon les témoins, a eu lieu au moment où des milliers de candidats pour le peu d'emplois offerts ont tenté d'accéder au centre du stade.

Une grande partie des 170 millions d'habitants du Nigeria vit toujours sous le seuil de pauvreté et, selon le bureau national des statistiques, 37,5 % des Nigériens âgés de moins de 25 ans sont sans emploi.

GUADELOUPE

Chiffres du chômage : un courrier de l'UGTG au ministre Sapin



Photo AFP

« Monsieur le Ministre, Nous venons de suivre votre conférence de presse annonçant la baisse du chômage en France, d'après des statistiques de l'Insee. Nous notons que les chiffres catastrophiques du chômage en Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Nouvelle-Calédonie, Mayotte... ne sont pas pris en compte. Tout comme les gouvernements précédents, la situation des chômeurs de nos différents pays, singulièrement des jeunes, ne semble pas être l'une de vos préoccupations. Recevez, Monsieur le Ministre, nos salutations les meilleures. Le secrétaire général, Elie Domota, Pointe-à-Pitre, 6 mars 2014 »

INDE

Les 6 400 ouvriers des usines Toyota, près de Bangalore, ont été lock-outés par leurs patrons le 17 mars pour avoir défendu, avec leur syndicat et par la grève, leur plate-forme de revendications en négociation depuis plus de dix mois.

PORTUGAL

Grève de quatre jours contre la privatisation du traitement de déchets

Les salariés de la société de traitement de déchets Valorsul ont entamé une grève contre le projet de privatisation de leur maison mère Empresa Geral do Fomento (EGF), qui risque d'affecter la collecte des poubelles à Lisbonne et dans les environs. La grève a été suivie à 80 %. Le gouvernement portugais avait annoncé fin janvier la privatisation de 100 % d'EGF, une holding publique spécialisée dans la collecte et le traitement de déchets ménagers, dans le cadre des mesures exigées par la troïka pour réduire les déficits publics.

ALLEMAGNE

Les femmes gagnent 22 % de moins que les hommes

Les femmes gagnent en moyenne 22 % de moins que les hommes en Allemagne, selon une statistique publiée le 18 mars dernier. Les femmes ont perçu en moyenne 15,56 euros brut l'heure en 2013, les hommes 19,84 euros, selon ces chiffres publiés par l'Office fédéral des statistiques (Destatis) à l'occasion de l'Equal Pay Day, la Journée de l'égalité salariale. Celui-ci correspond à la date jusqu'à laquelle les femmes doivent travailler pour gagner la même chose que les hommes au cours de l'année précédente. Il tombe le 21 mars cette année en Allemagne, le 7 avril en France.

L'écart de salaire est encore plus nettement marqué pour les salariés à temps plein, précise Destatis.

48 millions de chômeurs dans les 34 pays de l'OCDE

Les perspectives d'emploi des jeunes sont en chute libre dans les pays de l'OCDE du fait de la crise économique, et en France la pauvreté chez les enfants et les jeunes a continué de progresser, observe l'OCDE dans un rapport publié mardi 18 mars.

Ce rapport sur l'impact social de la crise économique chiffre à 48 millions le nombre de chômeurs dans les 34 pays de l'OCDE, une hausse de 15 millions depuis le début de la crise en 2007.